

Postulat

Alexandra Gerber

L'adaptation au réchauffement climatique passe par nos sols : Il est urgent de désimperméabiliser !

Résumé

Le postulat rappelle les effets négatifs des surfaces imperméables, notamment en période de canicule et invite la Municipalité à se doter d'une stratégie de désimperméabilisation ambitieuse.

En raison des changements climatiques, les périodes de canicule deviennent plus fréquentes et plus chaudes. Ceci constitue un grave risque pour la santé, notamment de jeunes enfants et de personnes âgées et malades, et une perte de qualité de vie pour toutes et tous.

La canicule est renforcée par les surfaces imperméables. Ceci est particulièrement vrai pour les sols asphaltés¹ : de couleur foncée, ils absorbent jusqu'à 90 % de l'énergie solaire, avec des températures qui grimpent facilement à 65°C au soleil². La chaleur est restituée la nuit, empêchant ainsi les quartiers de se refroidir. Ceci crée des îlots de chaleur et augmente les nuits tropicales.

Les surfaces imperméables ne permettent plus d'infiltrer l'eau de pluie, d'hydrater les arbres et d'approvisionner les nappes phréatiques. Lorsqu'il pleut, elles sèchent très vite, empêchant la pluie d'opérer son effet de rafraîchissement. En cas de fortes précipitations, elles augmentent le risque d'inondation et de surcharge des déversoirs d'orage, pouvant conduire à la pollution des cours d'eau et du lac par des eaux usées. En outre, elles détruisent la vie du sol et représentent ainsi une cause majeure de l'effondrement de la biodiversité³.

La désimperméabilisation des sols favorise l'évapotranspiration et diminue l'accumulation de chaleur ; elle est ainsi une mesure efficace pour réduire la température des villes, notamment de nuit. Une étude mandatée par la ville de

¹ Le terme asphalté est utilisé ici, comme dans le langage courant, comme synonyme d'enrobé bitumineux ; dans le langage technique l'asphalte se distingue par une part plus élevée de bitume.

² <https://www.geneve.ch/themes/culture/bibliotheques/interroge/reponses/la-couleur-du-bitume-foncee-ou-claire-t-une-influence-sur-la-temperature-en-milieu-urbain>. Voir aussi les mesures comparatives effectués par actif-traffic: <https://www.actif-traffic.ch/mesurestemp>.

³ Martinoli/Hug/Peter/ Di Giulio/ Baumann (2025), Richtwerte und Qualitätskriterien für Biodiversität im Siedlungsraum, Swiss Academies Communications 20, p. 11 ss.
(<https://akademien-schweiz.ch/publications/richtwerte-und-qualitaetskriterien-fuer-biodiversitaet-im-siedlungsraum>)

Lausanne⁴ a montré l'impact très favorable de la désimperméabilisation de places de parc sur la température de l'air, surtout lorsque cette mesure est combinée à la végétalisation et l'arborisation. Rendre les sols perméables limite le risque de ruissellement, réduit la pression sur les réseaux d'évacuation des eaux, restaure les sols et favorise la biodiversité.

Pour toutes ces raisons, il est impératif et urgent de réduire la part des sols imperméables, comme le prévoit d'ailleurs le plan directeur communal (PDCom) de Lausanne.

Dans sa réponse du 20 mars 2025 à mon interpellation « Comment réduire la part des surfaces imperméables à Lausanne ? »⁵, la Municipalité a indiqué que le taux de surfaces imperméables atteint 80 % dans les quartiers les plus denses (Sous-gare, Flon, Sébeillon, la Cité) et même 90 % à Chauderon. Malgré les efforts de la ville – qui a perméabilisé environ 4000 m²/an en moyenne depuis 2014 – ce taux continue de progresser, avec une perte d'environ 1 '500 m² de surface perméable par an.

Nous devons donc fortement augmenter la cadence. Ceci implique de:

- définir des objectifs ambitieux pour la diminution de la part de surfaces imperméables (publics et privés) d'ici 2030, 2040, 2050, etc., au total et par quartier
- décupler les projets de désimperméabilisation, en priorisant les quartiers populaires les plus denses et les espaces de vie des personnes les plus vulnérables
- profiter de l'effet de synergie de chaque chantier pour rendre perméable et, si possible, pour végétaliser et arboriser l'espace public et ses alentours
- se donner les moyens financiers pour atteindre les objectifs définis, dans le budget et par d'autres moyens, par exemple en y affectant les taxes de raccordement des eaux claires⁶
- adopter les outils réglementaires (notamment dans les plans d'affectation communaux) pour maximiser les surfaces perméables et végétalisées en cas de nouvelles constructions et rénovations et pour interdire la réfection/le resurfaçage de places de parc et chemins d'accès déjà bétonnés ou asphaltés
- inciter les privés à des actions de croc-béton et de végétalisation par des conseils, aides et subventions, par exemple en proposant de désimperméabiliser gratuitement les terrains privés à proximité lors de travaux publics

⁴ « Modélisation de scénarios de mesures pour la ville de Lausanne », élaboré par GEO-NET Umweltconsulting GmbH, Hanovre, avril 2024,
<https://www.lausanne.ch/portrait/climat/publications/modelisation-climatique.html>.

⁵ <https://www.lausanne.ch/apps/actualites/Next/serve.php?id=16108>

⁶ Définies par les articles 46 à 61 du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE) et par la directive idoine RS-VdL 731.5.

- étudier et mettre en œuvre des mesures transitoires en attente des travaux (par exemple, repeindre dans des couleurs claires, ombrager).

**Sur la base de ces éléments, le présent postulat demande à la
Municipalité d'étudier l'opportunité de se doter d'une stratégie de désimper-
méabilisation des sols, avec des objectifs chiffrés ambitieux, et de se donner
les moyens financiers et réglementaires pour y parvenir.**

Lausanne, le 31 août 2026
Alexandra Gerber

Cosignataires :

Olivier Thorens

Eric Bettens

Marlyse Audergon